



Déclaration de la CGT Éducation 91 CHSCTD du 12 novembre 2020

Comme toutes et tous, nous avons été profondément choqué-es par l'horrible assassinat de notre collègue à la sortie de son collège. A ce traumatisme s'est ajouté le refus au dernier moment du Ministre d'accorder un temps pour préparer l'hommage à notre collègue. Nos vies ne vaudraient pas plus qu'une minute de silence ? Comment en discuter avec les élèves sans un temps d'échange entre pairs pour décharger nos émotions ? Au mépris de l'institution s'ajoute une absence de prise en compte des risques psychosociaux.

Après avoir été renvoyés au travail sans prise en compte du drame vécu et en première ligne face à l'épidémie, les personnels sont en souffrance.

Le Décret n° 2011-774 rappelle que dans les administrations et établissements, les règles applicables en matière de santé et de sécurité sont celles définies aux livres Ier à V de la quatrième partie du code du travail. Code qui rappelle qu'en premier lieu l'employeur, chez nous les chefs de service doivent mettre en œuvre les mesures pour éviter les risques.

Force est de constater que ce choix n'a pas été fait.

Quand en septembre, Santé publique France, annonce que le milieu scolaire et universitaire est celui où les foyers épidémiques en cours d'investigation sont les plus nombreux, notre Ministre, laisse les établissements scolaires ouvrir dans des conditions difficiles avec parfois des protocoles et des conditions d'accueil des élèves incohérents.

D'ailleurs, le renvoi de l'application du protocole aux échelons locaux conduit à des prises de décisions aberrantes et dont la légitimité nous interroge. Les changements successifs des protocoles pour en arriver à une situation où l'on dit *grosso modo* « voici ce qu'il faudrait faire mais si vous ne le pouvez pas, tant pis », inquiète légitimement les personnels pour leur santé. Du mépris, encore du mépris, toujours du mépris

Mépris concernant les masques : seulement quelques masques réutilisables ont été fournis par l'Education Nationale en septembre, poussant à leur réutilisation au-delà de ce qui est préconisé et/ou à s'équiper par nos propres moyens. Depuis, nous avons appris que certains de ces masques étaient potentiellement toxiques suscitant une forte inquiétude parmi les personnels

D'autre part, les personnels n'ont aucune garantie quant à la qualité des masques utilisés notamment par les élèves et par le respect des préconisations (changement si humides ou après 4h, ne pas les toucher etc...). Nous voyons des masques largement et visiblement usés et ou souillés, des masques parfois beaucoup trop grands qui ne permettent pas de couvrir le nez et qui laissent de grands espaces sur les cotés de la bouche. A quand la distribution gratuite de masques adaptés pour toutes et tous ? En attendant, nous vivons dans la crainte de la contagion

Mépris concernant la mise en place du nouveau protocole : de nombreux établissements appliquent la mesure de faire rester les élèves dans une salle. Cela

inquiète les professeur.es d'avoir à laisser les élèves seul.es sans surveillance pendant les interours. Rappelons la présence dans certaines salles de produits dangereux notamment dans les salles de sciences, le risque liés aux fenêtres etc... D'autant que cette mesure ne résout en rien la promiscuité des autres espaces des établissements.

Mépris concernant le jour de carence : qui pousse les agent-es à ne rien dire et à venir travailler.

Mépris concernant les personnes vulnérables qui ont dû sans aucune explication reprendre le travail en présentiel à la rentrée.

Il est également demandé à de nombreux.euses collègues enseignant.es d'assurer en plus du présentiel, un distanciel pour les élèves avec suspicion de COVID. Ces demandes répétées alourdissent la charge de travail et mentale.

Mépris concernant les directeur-trices des écoles : qui les pousse à endosser des responsabilités qui les dépassent ou les conduit parfois à oublier qu'ils/elles n'ont pas de pouvoir hiérarchique sur leurs collègues et crée des tensions dans les équipes. La mise en place du protocole dit « renforcé » a montré qu'il était incapable de régler les questions fondamentales de distanciation et de respect des gestes barrières. Alors que le système de santé alerte sur les risques de saturation des capacités hospitalières, chacun.e voit dans son quotidien des élèves entassé.es dans les classes, dans les couloirs et à la cantine sans masque. Au milieu de ces élèves, les AESH se retrouvent particulièrement exposées, elles sont au plus près des élèves qu'elles doivent aider et vivent dans la crainte de la contamination.

Face à ce mépris, les grèves se multiplient et de plus en plus de personnels exercent leur droit de retrait d'une situation anxiogène dont ils et elles ne veulent être les victimes.

La Cgt Educ'action soutient ces mobilisations et demande entre autres:

- le non-cumul du distanciel et du présentiel ; la préservation de notre liberté pédagogique mise à mal par des rythmes ou des modalités de travail qui pourraient être imposés.
- le respect des distanciations entre les personnes, cela passe par une réduction drastique du nombre de personnes présentes dans les établissements.
- des ASA pour les personnels vulnérables ou vivants avec des personnels vulnérables pour l'ensemble des pathologies reconnues au mois de mai ;
- une communication transparente hebdomadaire dans les établissements et écoles sur la situation sanitaire (nombre de cas positifs, cas contacts...);